

Rossignol : Non, monsieur, mais j'ai de bons bras, et je suis prêt à faire tout ce qu'on voudra.

quelquefois à sa cave sous différents prétextes; il s'informe auprès des locataires de la maison, de la porte; ou lui apprend que non seulement ces deux hommes ont été vus allant à sa cave pendant le jour, mais même pendant la nuit, et y portant des bouteilles.

dans cette position qu'on peut vous envoyer en prison. La veuve Lamadou est tout étonnée que sa supplicante ne soit pas accueillie par le Tribunal, qui l'a condamnée à trois mois de prison.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET. Paris à Orléans... 4345 — Bordeaux à La Teste... 782 50

Cette cause succède celle d'un sieur Simon, ouvrier menuisier, tombé d'un échafaudage où il travaillait, qui porte son action contre son patron, le sieur Dard, entrepreneur de menuiserie, et auquel il demande 1,000 francs de dommages-intérêts.

Ces superbes coursiers qu'on voyait autrefois montrer leurs crins épais flottant sous le harnois, sans crinière à présent et la queue épilée. La laissent retomber nue, honteuse, effilée.

M. H. CASTILLE vient de faire paraître le troisième volume des Portraits politiques au XIXe siècle, contenant le général Cavaignac. Sous presse le quatrième volume : la duchesse d'Orléans. Prix : 50 c., chez F. Sartorius, éditeur, 9, rue Mazarine.

OPÉRA. — Tartuffe, le Jeu de l'Amour. OPÉRA-COMIQUE. — Les Saisons, Richard.

Ventes immobilières. AUDIENCE DES CRIÉES. TERRE DE CANGÉ (en Indre-et-Loire). Etude de M. LACOMME, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 60, successeur de M. Glandaz.

Chambres et études de notaires. FERME dite PILE-BELLE, A MEULAN (Seine-et-Oise) à vendre, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 8 juillet 1856.

MAISONS A PARIS. A vendre par adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 1er juillet 1856.

Changeement de domicile pour cause d'agrandissement. ORFÈVRE CHRISTOPHE. MAISON DE VENTE. PAVILLON DE HANOVER.

PROPRIÉTÉ à Paris, MAISON DE CAMPAGNE en Seine-et-Oise. Etude de M. LACOMME, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 60, successeur de M. Glandaz.

MAISONS ET PIÈCES CARRIÈRES. Vente en l'étude de M. BAUFREJA, notaire à Sceaux, le 29 juin 1856, à midi, de :

MAISON de la Clé et des Vieux-Augustins, A PARIS. Adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le 15 juillet 1856, à midi.

PARFUMERIE MÉDICO-HYGIÉNIQUE. De J.-P. LAROZE, Chimiste, Pharmacien de l'École spéciale de Paris, POUR L'HYGIÈNE ET CONSERVATION DES CHEVEUX.

ERNEST BOURDIN, éditeur de la GALERIE DES PLÉNIPOTENTIAIRES AU CONGRÈS DE PARIS, — du VOYAGE DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE ET LA CRIMÉE, par le prince DEMIDOFF, etc.

LE PAYSAN, PAR ERNEST BOURDIN. Prix : 15 FRANCS broché; 20 FRANCS riche reliure mosaïque.

Deuxième édition, revue et corrigée par l'auteur, illustrée par MM. Tony Johannot, Eugène Lami, Français, Eugène Cicéri, Séchan, Jules Noël et Raubigny.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, le DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Avis d'opposition.

Le seize juin dernier, M. Léon BREVET et sa femme ont vendu au hôtel garni, situé à Paris, 32, rue de Cléry, à M. et M^{me} TARBELLE, de demeurant à Paris, 140, rue Saint-Maur les créances en jouissance le quinze juillet prochain.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6.

- Constant en chaises, canapés, fauteuils, chaises, etc. (6156)
Constant en graines diverses, tables, chaises, etc. (6157)
Constant en bureaux, chaises, tables, commode, etc. (6158)
Constant en comptoirs, glaces, montres, vitres, etc. (6159)
Constant en bureau, fauteuil, chaises, coisons, etc. (6160)
Constant en chaises, commode, armoires, pendules, etc. (6161)
Constant en chaises, fauteuils, tables, buffets, etc. (6162)
Constant en tables, commode, chaises, armoires, etc. (6163)
Constant en bureaux, chaises, fauteuils, tables, etc. (6164)
Constant en bureaux, pendules, meubles de Boule, etc. (6165)
Constant en chaises, commode, presses, casier, etc. (6166)

Rue d'Antin, 23. Le 24 juin. Constant en armoire à glace, bureau, chaises, etc. (6167) En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. Le 24 juin. Constant en bureau, armoire, tables, pendules, etc. (6168) Constant en comptoirs, table, armoire à glace, etc. (6169) Constant en table, commode, chaises, pendule, etc. (6170) Constant en chaises, commode, table, secrétaire, etc. (6171) Constant en armoire à glace, bureau, chaises, etc. (6172) Constant en chaises, fauteuils, commodes, glaces, etc. (6173) Constant en guéridons, chaises, bureaux, glaces, etc. (6174) Constant en tables, tableaux, statues, staluettes, etc. (6175) Constant en tables, commode, chaises, fauteuils, etc. (6176) Constant en forges et accessoires, 30 voitures, etc. (6177) Constant en chaises, fauteuils, table, pendule, etc. (6178) Constant en 1,340 volumes in-12, reliés en toile etc. (6179) Constant en comptoirs, glaces, balances, armoire, etc. (6180) Constant en chaises, fauteuils, tables, Rotaine, etc. (6181)

Rue de l'Évêque, 13. Le 24 juin. Constant en chaises, comptoirs, glaces, billards, etc. (6182) En une maison rue de Charonne, 51. Le 24 juin. Constant en chaises, armoire, tables, pendules, etc. (6183) Rue de Sévres, 39, à Valenciennes, et place du marché de ladite commune. Le 24 juin. Constant en coupés, harnais, chevaux, billards, etc. (6184) Sur la place de la commune de La Chapelle-Saint-Denis. Le 24 juin. Constant en comptoir, série de mesures, liquors, etc. (6185) Sur la place du marché de La Chapelle-Saint-Denis. Le 24 juin. Constant en harnais, ferraille, poêle en fonte, etc. (6186) En la commune de Valenciennes, sur la place du marché. Le 25 juin. Constant en quincailleries de toute espèce et fers. (6187)

SOCIÉTÉS.

Suivant acte reçu par M. Watin et son collègue, notaires à Paris, le treize juin mil huit cent cinquante-six. M. Victor-Auguste-Félix AVRIL, ingénieur civil, demeurant à Paris, rue des Saussaies, 8. M. Charles LENZ, ingénieur métallurgiste, demeurant à Vienne (Autriche), Schindler-Grand-Quai n° 45, logé à Paris, rue des Saussaies, 27, ce dernier en son nom personnel et comme mandataire de M. Franz UCHATIUS, capitaine d'artillerie impériale d'Autriche, demeurant à Vienne, au New-Arsenal, au vert de deux procurations que ce dernier lui a données par actes passés à Vienne le vingt-trois juin mil huit cent cinquante-cinq et vingt-quatre mars mil huit cent cinquante-six, annexés à un acte reçu par M. Watin, le vingt-deux mai dernier. Ont été passés à Vienne le vingt-trois juin mil huit cent cinquante-cinq et vingt-quatre mars mil huit cent cinquante-six, un acte par lequel M. Uchatius a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.

Le 24 juin. M. Lenz, a été nommé directeur général et responsable en commandite entre M. Victor-Auguste-Félix Avril, gérant responsable, et à titre de commanditaires, M. Uchatius et toutes les personnes qui adhérent avec un statut par une souscription ou prise d'actions.